**Fiche n°A4**

ACCIDENTS pouvant être évités

Centre de Gestion de Maine-et-Loire - 9, rue du Clon 49000 ANGERS - Service Hygiène et Sécurité

**Récit d'accident :** l'agent a débuté la tonte du stade de football avec la tondeuse autoportée. En fin de journée, l'évacuation s'est obstruée et l'agent a voulu la dégager à main nue après avoir arrêté la machine. La lame, toujours en rotation, lui a amputé l'extrémité de l'index droit. 6 semaines d'arrêt de travail.

**<u>Rappelons que</u>** :

1) En fin de journée, la fatigue baisse l'attention : rester vigilant.
2) Couper systématiquement l'alimentation de l'équipement et/ou du mécanisme à entretenir (déconnecter la bougie).
3) A l'arrêt de la machine, la lame peut continuer de tourner un laps de temps.
4) Ne pas neutraliser la commande de présence de l'opérateur.
5) Porter les équipements de protection individuelle mis à votre disposition.
6) Ne pas retirer les éléments de protection (grille, carter…) existants.
7) Attention aux terrains en pente, la tondeuse peut-être déstabilisée et ainsi se retourner.
8) Privilégier le travail en binôme.
9) Utiliser des outils pour éviter l'introduction des mains dans un mécanisme.
10) Savoir donner l'alerte et apporter les premiers secours.

***Pour des renseignements complémentaires vous pouvez consulter les fiches prévention n°40 et 44 sur WWW.cdg49.fr***